



REGLEMENT CHAMPIONNAT DE FRANCE 2024

CHAMPIONNAT CHEVAUX DE 7 ANS



CSO

Du 29 août au 1^{er} septembre 2024 à Fontainebleau (77)

Période de qualification	Clôture
Du dimanche 1^{er} janvier 2024 au dimanche 04 août 2024 Listes de qualification arrêtées au vendredi 09 août 2024	Lundi 12 août 2024

SOMMAIRE

Conditions générales.....	2
Conditions de participations.....	2
Conditions de qualifications	2
Barèmes techniques.....	3
Prix.....	3

Conditions générales

Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il est fait application des règlements nationaux FFE en vigueur, Dispositions Générales et Dispositions Spécifiques des concours de Saut d'Obstacles, complétés par les rectificatifs publiés sur www.ffe.com

Pour tous les championnats, la DTN se réserve la possibilité de découper, de regrouper ou d'annuler des championnats après la clôture, si le nombre d'engagés le nécessite soit selon un critère d'âge soit selon un critère de performance. Dans tous les cas, le label "championnat de France" sera supprimé de l'épreuve si elle comporte moins de 3 partants à l'issue de la clôture. L'organisateur décidera ensuite s'il souhaite ou non maintenir l'épreuve à sa charge.

Conditions de participations

Championnat de France réservé aux chevaux de 7 ans qualifiés montés par des Cavaliers/ères licencié.e.s PRO. Les cavaliers peuvent monter quatre chevaux.

Conditions de qualifications

EQUIDES

Ce Championnat est ouvert aux 140 meilleurs chevaux de 7 ans engagés et répertoriés dans les 200 premiers de la liste de qualification extraite du classement permanent Grand Prix chevaux de 7 ans.

En cas d'ex aequo à la 140^{ème} place, les chevaux seront départagés en fonction de leurs meilleurs classements dans les épreuves 140cm - TOP 7.

La liste de qualification prend en compte les premiers quarts obtenus dans les épreuves TOP 7 nationales et internationales.

Seules les participations aux épreuves TOP 7 sont comptabilisées dans le classement permanent Grand Prix Chevaux de 7 ans.

Les épreuves TOP 7 se déroulent sur des concours :

- nationaux labellisés Grand National de CSO ;
- inter régionaux SHF ;
- internationaux CSI2* minimum ;
- nationaux avec au programme au minimum une épreuve Pro 1 Grand Prix à 145 cm.

Ces concours doivent proposer dans leurs programmes les épreuves réservées aux chevaux de 7 ans et répondant à la convention d'organisation définie par la Direction Technique Nationale de la FFE en collaboration avec la SHF.

Des chevaux peuvent être sélectionnés par la DTN.

Le Championnat des 7 ans est une épreuve classant uniquement des chevaux. Aussi en cas d'accident d'un cavalier le mettant dans l'impossibilité de terminer le Championnat, un changement de cavalier sera autorisé sur présentation d'un certificat médical et ce au maximum une heure avant la reconnaissance officielle du parcours.

Barèmes techniques

EPREUVES ET NORMES TECHNIQUES

Championnat	Normes Techniques (verticaux)		
7 ans	1^{ère} étape	2^{ème} étape	3^{ème} étape
	140 cm	140 cm	140 cm

BAREMES ET DEROULEMENT

Pour toutes les étapes, en cas de forfait d'un cheval, il ne sera pas fait appel au suivant.

Première étape : Barème A sans chrono, sans barrage.

L'ordre de passage des concurrents dans la première étape sera affiché sur www.ffe.com onglet FFE Compet.

Deuxième étape : Ouverte aux chevaux ayant participé à la première étape. **Barème A au chrono** (vitesse 375 m/mn). L'ordre de passage des couples dans la deuxième étape est l'inverse de celui du classement obtenu dans la première étape. En cas d'égalité, l'ordre initial de la première étape détermine l'ordre de passage. Un cavalier ayant plusieurs chevaux se verra accorder un ordre de passage différent, défini par le jury.

Troisième étape (Finale) : Barème A au chrono (vitesse 375 m/mn) + Barrage.

Réservés uniquement aux doubles sans faute à l'issue de l'étape 1 et de l'étape 2.

Ordre de départ : ordre inverse du classement provisoire déterminé selon le temps de la 2^e étape.

En cas d'égalité : ordre initial.

Non qualifié : Au-delà des doubles sans faute, le classement est déterminé selon les pénalités des 2 premières étapes et le temps de la 2^{ème} étape.

Les ex-æquo à égalité de points pour la 1^{ère} place et/ou la 2^{ème} place et/ou la 3^{ème} place du championnat les ex aequo seront départagés par un barrage au chronomètre organisé à l'issue de la finale.

CLASSEMENT :

A la suite des barragistes, les autres concurrents sont classés selon les pénalités des 3 étapes et du chronomètre de la troisième étape.

Prix

Des plaques, flots, cadeaux... sont distribués au minimum :

- aux sans faute de la première étape ;
- aux 8 premiers et ex-æquo de la deuxième étape ;
- aux 8 premiers du championnat.